

Mariage entre personnes du même sexe

Exemple d'évolution
du droit

Cahier de l'équipe

Corrigé

Membres

de l'équipe :





Éducaloï est un organisme à but non lucratif québécois dont la mission est de rendre le droit accessible, facile à comprendre et à utiliser dans la vie quotidienne.



On a besoin de toi !

Qu'as-tu aimé ? Qu'as-tu retenu ? Cela va nous aider à concevoir d'autres activités qui te plairont.

[Lien vers le sondage](#)



AVIS IMPORTANT

Version Août 2025

Aucune information contenue dans ce guide ne peut être considérée comme un avis juridique.

Les enseignantes et enseignants du Québec peuvent utiliser et reproduire cet ouvrage dans un contexte scolaire et à des fins non commerciales seulement. La mention de la source demeure obligatoire. Toute reproduction ou utilisation autre que celles expressément mentionnées ci-dessus est interdite à moins d'une autorisation écrite d'Éducaloï.

© ÉDUCALOI

Table des matières

Présentation et déroulement de l'activité	4
Reconstituer la chronologie	5
Analyser et classer les documents	5
Dater et classer les événements clés	18
Approfondir la réflexion	21



Présentation et déroulement de l'activité

En équipe, vous devrez analyser un dossier documentaire sur l'évolution du droit au mariage entre personnes de même sexe. Cette analyse va vous aider à dater et mettre les fiches d'événements clés en ordre chronologique. Vous devez aussi répondre aux questions de réflexion pour conclure cette activité

- 1** Former des équipes de 4 élèves.
- 2** Analyser les documents à l'aide des fiches d'analyse (pages 7-8, 10-11, 13-14 et 16-17).
- 3** Mettre les fiches d'événements clés documents en ordre chronologique (pages 18 à 20).
- 4** Répondre aux questions de réflexion (page 21).

À la recherche d'indices : le dictionnaire est votre allié

Attention ! Certains documents historiques utilisent un langage plus complexe. Il est donc normal de ne pas comprendre tous les mots des textes des pages suivantes.

Comme des détectives ou des historiennes et historiens, vous devrez analyser les indices du mieux que vous le pouvez pour bien comprendre une situation. Les questions de la fiche d'analyse vont vous aider à comprendre les informations essentielles de chaque document. Certaines définitions vous sont données, mais le dictionnaire reste votre meilleur allié.

Reconstituer la chronologie

Analyser et classer les documents

Le bill omnibus fait des heureux	6
Fiche d'analyse	7
Roger et Théo : une première	9
Fiche d'analyse	10
Code criminel	12
Fiche d'analyse	14
Le mariage gai devant la loi	15
Fiche d'analyse	16



Qu'est-ce qu'un «bill» ?

Un «bill» est le terme anglais pour un projet de loi. Un projet de loi est un peu comme le «brouillon d'une loi». Au Québec, c'est un membre de l'Assemblée nationale qui écrit le projet de loi et qui le présente au reste de l'Assemblée. Après plusieurs séances de discussions et de débats, les membres de l'Assemblée passent au vote : ils ou elles décident si le projet loi devrait devenir une loi, que toute la société respecte.

Lorsque les membres de l'Assemblée votent «Oui» pour un projet de loi, on dit qu'il est adopté. Il devient alors une loi.

Attention ! Décriminaliser ne veut pas dire rendre légal ! Quand on dériminalise un geste ou une action, on interdit de poursuivre les personnes qui pratiquent ce geste ou cette action. Par exemple, si la possession d'une drogue est décriminalisée, une personne qui possède cette drogue ne pourra pas aller en prison.

Le bill omnibus fait des heureux

par Jean-Claude TRAIT

Une ambiance de fin de semaine régnait, hier soir, à la discothèque "Le Crash", sur le boulevard Dorchester, à Montréal. Et pour cause. Un des clients nous en donna la raison: on fêtait l'entrée en vigueur du bill Omnibus.

En effet, c'est hier que plusieurs articles de ce bill, désormais célèbre prenaient effet.

Ainsi, depuis hier, en raison de ce bill, l'homosexualité entre adultes consentants n'est plus considérée comme un acte criminel, à condition que cet acte soit effectué dans l'intimité.

Une libération de l'esprit

Pour le constater, nous nous sommes rendus dans certains établissements connus pour accueillir une clientèle particulière, notamment une taverne et un cocktail-lounge.

Dans ces endroits, tout comme au "Crash", flottait un air de fête et les plaisanteries ayant trait à la nouvelle loi fusaient. Un des habitués du cocktail-lounge en question nous précisa que, pour ces person-

nes-là, "c'était une libération de l'esprit, un peu semblable sans doute à celle qu'ont dû ressentir des peuples colonisés accédant à l'indépendance."

"On voit qu'il y a quelque chose de changé, poursuivit-il. Les couples se cachent moins que d'habitude. Certains sortent main dans la main, tout naturellement, alors que la plupart d'entre eux ne se conduisaient pas ainsi la veille. Pour ma part, je suis très heureux que les anciens préjugés ridicules soient enfin balancés dans les archives."

Au "Crash", nous avons été reçus par Loulou, gérant et animateur. Loulou "La Bague", ainsi que l'appellent ses amis (il porte ce bijou à chaque doigt de ses mains), nous a tenu ces propos: "Je suis ravi que le bill Omnibus ait été adopté. Je suis surtout ravi pour beaucoup de mes connaissances qui vivaient dans l'appréhension d'une arrestation toujours possible. Quant à moi, cela ne change absolument rien. Je n'ai jamais eu peur. J'ai toujours vécu à ma manière et je continuerai, bill ou pas bill !"

la loi est en vigueur, page 29

Provenant de: <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2682506?docsearchtext=bill%20Omnibus>

Fiche d'analyse – Le bill omnibus fait des heureux

Corrigé

1) De quel type de document s'agit-il ?

Ce document est un reportage tiré du journal La Presse.

2) Qui a créé ce document ?

Le journaliste Jean-Claude Trait a écrit le reportage.

Le reportage a été publié par le journal La Presse.

Aujourd'hui, on peut retrouver le reportage dans les archives de la BAnQ.

3) Quand ?

Le reportage a été publié le 27 aout 1969.

4) Quel événement a motivé la création de ce document ?

Le reportage porte sur le «bill omnibus». Le «bill omnibus» était un projet de loi

qui dériminalisait les relations entre adultes consentants de même sexe.

*Dans le reportage, on apprend que les gens célébraient l'entrée en vigueur
du «bill omnibus».*

Le reportage présente plusieurs témoignages de personnes homosexuelles.

5) Où ?

Le «bill omnibus» s'applique à l'échelle du Canada, mais que les célébrations ont eu lieu à Montréal.

6) Qu'est-ce que ce document nous dit sur l'évolution du droit au mariage des personnes de même sexe ?

Exemples de réponse :

- Avant le «bill omnibus», les personnes de même sexe pouvaient aller en prison.*
 - Le «bill omnibus» dériminalise l'homosexualité entre adultes consentants.*
 - Les personnes impactées par ce changement dans la loi ont beaucoup célébré.*
 - Avant le «bill omnibus», une partie des personnes homosexuelles à Montréal avait peur d'être arrêtées à cause de leur orientation sexuelle.*
-
-
-
-

ROGER ET THÉO: UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC



Photo DENIS COURVILLE, LA Presse

Roger Thibault et Théo Wouters ont finalement convolé hier au palais de justice de Montréal. Le couple, connu pour sa lutte contre l'homophobie, est ainsi devenu le premier au Québec à bénéficier de l'adoption, il y a à peine un mois, de la loi sur l'union civile des conjoints de même sexe. Nos informations en page A3.

Provenant de : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2194942?docsearchtext=Theo%20Wouters%20et%20Roger%20Thibault>

Fiche d'analyse – Roger et Théo : une première au Québec

Corrigé

1) De quel type de document s'agit-il ?

Ce document est un reportage du journal La Presse.

2) Qui a créé ce document ?

Le photographe Denis Courville a pris la photo du reportage.

On n'a pas accès au nom de la personne qui a écrit le reportage dans l'extrait.

Le reportage a été publié par le journal La Presse.

Aujourd'hui, on peut retrouver le reportage dans les archives de la BAnQ.

3) Quand ?

Le reportage a été publié le 19 juillet 2002.

4) Quel événement a motivé la création de ce document ?

Le reportage informe le public que la première union civile entre personnes

de même sexe au Québec s'est tenue la veille, au palais de justice de Montréal.

C'est la première célébration d'une union civile d'un couple de même sexe

au Québec.

5) Où ?

L'union civile de Roger et Théo a eu lieu à Montréal, dans la province du Québec.

6) Qu'est-ce que ce document nous dit sur l'évolution du droit au mariage des personnes de même sexe ?

Exemples de réponse :

- *Depuis 2002, les couples homosexuels peuvent célébrer leur union civile au Québec.*
 - *Roger Thibault et Théo Wouter forment un couple connu pour sa lutte contre l'homophobie et sont devenus les premiers hommes homosexuels à célébrer leur union civile.*
-

Note : Il est aussi possible d'être plus critique et d'approfondir l'analyse sur le texte et l'image, en évaluant leur impact sur la représentation des personnes homosexuelles dans les médias.

CODE CRIMINEL, 1892

PARTIE XIII. DES CRIMES CONTRE LES MOEURS.

Actes de grossière indécence.

178. Est coupable d'un acte criminel et passible de cinq ans d'emprisonnement et d'être fouetté, tout individu du sexe masculin qui, en public ou privément, commet avec un autre individu du même sexe quelque acte de grossière indécence, ou participe à un acte de cette nature, ou fait commettre ou tente de faire commettre par un autre un acte de cette nature.—53 V., c. 37, art. 5.

Transcription du texte :

CODE CRIMINEL, 1892
55-56 VICTORIA, CHAP. 29

PARTIE XIII.

DES CRIMES CONTRE LES MOEURS.

Acte de grossière indécence.

178. Est coupable d'un acte criminel et passible de cinq ans d'emprisonnement et d'être fouetté tout individu du sexe masculin qui, en public ou privément, commet avec un autre individu du même sexe quelque acte de grossière indécence, ou participe à un acte de cette nature, ou fait commettre ou tente de faire commettre par un autre un acte de cette nature – 53 V., c. 37, art. 5.

Provenant de : <https://www.lareau-legal.ca/CodeCriminel1892UN.pdf>

Fiche d'analyse – Le Code criminel

Corrigé

1) De quel type de document s'agit-il ?

Le document 3 est un extrait du Code criminel de 1892.

2) Qui a créé ce document ?

Le gouvernement fédéral du Canada (le Parlement du Canada).

3) Quand ?

Le Code criminel a été publié le 1892.

4) Quel événement a motivé la création de ce document ?

Le Code criminel compile ce qui est considéré comme un crime au Canada. L'article 178, dans la partie XIII «des crimes contre les mœurs», dit que les individus de sexe masculin sont coupables d'un acte criminel et passibles de punition s'ils commentent, participent ou tentent de faire commettre «un acte de grossière indécence» avec un autre individu du même sexe.

5) Où ?

Le document a été écrit et publié à Ottawa. La loi s'applique au Canada.

6) Qu'est-ce que ce document nous dit sur l'évolution du droit au mariage des personnes de même sexe ?

Exemple de réponse :

- Au moment de la rédaction du Code criminel, l'homosexualité était considérée comme un crime. Les peines possibles étaient l'emprisonnement et de recevoir des coups de fouet.*
-
-
-
-
-
-
-

EN BREF

Le mariage gai devient loi

Le Parlement canadien a, une fois pour toutes, tourné la page sur la question du mariage des conjoints de même sexe mercredi, la mesure devenant officiellement loi d'un océan à l'autre. Les opposants au mariage gai ont toutefois prévenu que ce n'est pas pour autant la fin de la bataille. Après un vote final tard mardi soir au Sénat, qui s'est soldé par un résultat de 47 voix contre 21, le projet de loi a reçu la sanction royale lors d'une cérémonie en fin d'après-midi, mercredi. En l'absence de la gouverneure générale, c'est la juge en chef de la Cour suprême du Canada, Beverley McLachlin, qui a eu l'honneur d'accorder le consentement de la reine au projet de loi historique. Le Canada devient le quatrième pays au monde à officialiser les mariages de couples homosexuels après la Belgique, les Pays-Bas et l'Espagne. L'esprit était à la fête du côté des partisans du mariage gai. Presse Canadienne

Provenant de : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2201811?docsearchtext=Mariage%20gai>

Fiche d'analyse – Le mariage gai devient loi

Corrigé

1) De quel type de document s'agit-il ?

Le document 4 est un extrait d'un texte du journal La Presse.

2) Qui a créé ce document ?

On n'a pas accès au nom de la personne qui a écrit le reportage dans l'extrait.

Le reportage a été publié par le journal La Presse. Aujourd'hui, on peut retrouver le reportage dans les archives de la BAnQ.

3) Quand ?

Le reportage a été publié le 21 juillet 2005.

4) Quel événement a motivé la création de ce document ?

Le Canada rend officiel le mariage des personnes de même sexe au Canada.

Le projet de loi sur le mariage de personnes de même sexe a reçu la sanction royale la veille. Le Canada devient le quatrième pays au monde à officialiser le mariage entre personnes de même sexe.

5) Où ?

Le projet de loi a été approuvé à Ottawa. La loi s'applique au Canada.

Le reportage de La Presse a été diffusé principalement au Québec.

6) Qu'est-ce que ce document nous dit sur l'évolution du droit au mariage des personnes de même sexe ?

Exemples de réponse :

- Le mariage entre personnes de même sexe est officialisé au Canada.*
 - Certains groupes continuent de s'y opposer.*
-
-
-
-
-
-
-

Dater et classer les événements clés

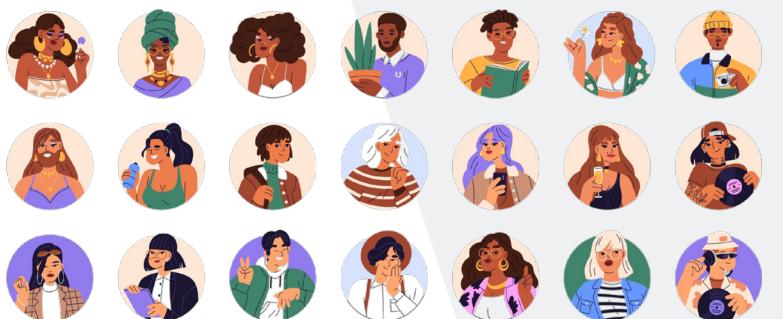
Corrigé

Découpez les fiches ci-dessous. Utilisez vos connaissances pour essayer de les mettre en ordre chronologique. Ajoutez l'année pertinente sur les lignes dans chaque fiche.



Essayez de deviner la date

1977 : La discrimination en raison de l'orientation sexuelle est interdite au Québec



1969 : l'homosexualité est décriminalisée

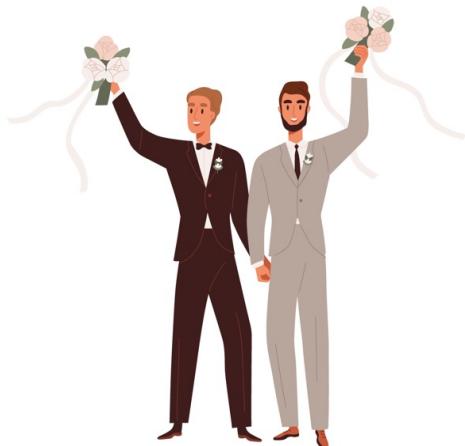
- Entre les personnes consentantes de 21 ans ou plus.
- Pour des actes faits en privé.





2005

**: le Canada adopte la
Loi sur le mariage civil**



1995

**: Le Canada interdit
la discrimination basée
sur l'orientation sexuelle**





De 1759 à 1969

L'homosexualité est un **crime**

- L'homosexualité est longtemps interdite.
- Peine maximale à l'époque : 5 ans de prison et des coups de fouet.



2002

: Le Québec crée **l'union civile**



Approfondir la réflexion

Corrigé

- 1) Qu'avez-vous appris de nouveau sur l'évolution du droit au mariage entre personnes de même sexe ? Nommez au moins deux éléments.

Réponse personnelle. Les élèves doivent rédiger une réponse cohérente avec les faits présentés dans les documents.

Exemple : J'ai appris qu'il a fallu différents changements dans les lois et dans la société pour que le mariage entre personnes du même sexe soit permis. Au début, l'homosexualité était considérée comme un crime. En 1969 elle a été décriminalisée. Pourtant, le mariage entre personnes de même sexe n'a été permis qu'en 2005.

- 2) Mise en situation :

a) Nous sommes en 1902, au Québec. Joël est très amoureux de Pierre et veut lui montrer son amour en l'embrassant. La loi de l'époque lui permet-elle de le faire ? Quelles pourraient en être les conséquences ?

Non. L'homosexualité était criminalisée à cette époque. Joël et Pierre auraient pu aller en prison.

b) Nous sommes en 2003. Anne et Julie sont en couple depuis 15 ans et habitent au Québec. Elles veulent se marier. La loi leur permet-elle de le faire ? Explique ta réponse.

Non. Le mariage entre personnes de même sexe a été permis seulement en 2005 au Québec. Anne et Julie peuvent seulement célébrer leur union civile.